



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 21 novembre 2014 - 9 h 30 et 14 h 00
Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Mise en oeuvre de la sixième réforme de l'Etat par la Commission communautaire française

- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement
- Interventions des orateurs mandatés par les groupes politiques reconnus
- Interventions des orateurs non mandatés
- Réponses du Gouvernement

3. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11 h 00)

fixée(s) à 14 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21